

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi
25 Février 2014
Périodique 1.428
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER -
GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI -
SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM. STILLEMANT du
CPH

**A PARTIR DU 29 MARS 2014 INCLUS,
PLUS AUCUNE AFFILIATION NE
SERA ACCEPTEE**

PV REUNION DU 25/02/2014

**18h30 Match : FONTAINE UNION - FC
MODERNE du 08/02/2014 (3-1)**

Arbitre : M. CORDIER Didier (PO)

Joueurs : M. RANDOLET Gaëtan 11/03/92
FC MODERNE (PO)

M. USTA Aslan 03/10/77 FC
MODERNE (PO)

Après avoir entendu le référé, les joueurs
étant absents NON EXCUSES, le CD décide :

Les joueurs RANDOLET Gaëtan et USTA
Aslan **sont suspendus en séance de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC
jusqu'au 30/06/2014**

Les cartes jaunes du RGCC doivent être
rentrées chez M. Brasseur et ce dans les 8
jours.

**Pour attitudes joueurs, une amende de 25
€ est infligée au club LE MODERNE**

Comparution : LE MODERNE = 2

Absence comparution : LE MODERNE = 2

Frais cause : LE MODERNE = 17 €

**18h45 Match : LA LEGIA - FC NEWVILLE
du 08/02/2014 (2-2)**

Arbitre : M. NOIRET Denis (PO)

Joueur : M. PAYFAT Gilles 09/04/88 FC
NEWVILLE (PO)

Dél. Visiteur : M. D'ONOFRIO Pellegrino FC
NEWVILLE (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

Le joueur PAYFAT Gilles **est suspendu pour
4 journées effectives de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC à
partir du 08/03/2014. (Attention à la
suspension pour 3 av. celle-ci ce cumul au
4, voir suspensions au verso)**

Le délégué M. D'ONOFRIO Pellegrino **est
suspendu en séance de toutes fonctions
officielles au terrain au sein du RGCC +
joueur, jusqu'au 31/12/2014**

Comparution : FC NEWVILLE = 2

Frais cause : FC NEWVILLE = 20 €

**CONVOCATION REUNION DU MARDI 11
MARS 2014 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville -
6200 CHATELET**

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

SUSPENSIONS

**Exclusion 2 avertissements en
championnat : suspendu(s) pour 1 journée
effective de championnat au sein du RGCC
à partir du 15/03/2014 :**

EI BOUBKARI Faysalle 14/02/84 FC ATLAS
KARAMAN Osman 13/09/89 MARCHIENNE
MG

SALA Nicolas 24/07/84 AVANTI CHARLEROI

ARENA Giuseppe 11/08/87 C.D.I.

SEVERINO Carmelo 11/08/87 FC NEWVILLE

GARGIULO Giuseppe 10/08/85 FC RCCF

3 avertissements en championnat :
suspendu(s) pour **1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 15/03/2014 :**

BOSMAN STEVE 27/02/85 FC NEWVILLE
PAYFAT GILLES 09/04/88 FC NEWVILLE à cumuler aux 4 journées

ALI JEAN PIERRE 15/08/76 FC WAINAGE
BENFETTA MAHAMED 16/12/83 FC ATLAS
BOUDJEMA STEVE 16/10/81 VDV
BUFFALOS
TURKMENLI MUSTAFA 06/06/95
MARCHIENNE MG
ABRASSART KEVIN 23/02/91 CAROLO MCC
GUMIS OLLAY 16/06/87 CAROLO MCC

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour **1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 15/03/2014 :**

MERCIMEK Huseyn 18/09/78 JS
MARCHIENNE

Pour avoir aligné le joueur LAMRINI Mohamed 28/12/93 suspendu pour (voir P. 1425) à partir du 22/02/2014. Le club FC MAJESTIC perd la rencontre du 22/02/2014 C.D.I. – FC MAJESTIC sur le score de 5-0 (2-6)

L'amende pour joueur irrégulier est appliquée.

Le joueur LAMRINI Mohamed 28/12/93 est suspendu pour 1 journée effective de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 15/03/2014

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Match du 22/02/2014 et réunion du 25/02/2014

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI 1x3 €
1x6 €
8.FC ATLAS 5x3 €
1x6 €

9.MARCHIENNE MG 4x3 €
1x6 €
12.FC CHARLEROI
*F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €
F.A. incomplète 1x10 €
15.FC GOUGNIES 1x3 €
18.KD BONS VILLERS 3x3 €
19.C.D.I. 1x6 €
21.FC MAJESTIC 1x3 €
Joueur irrégulier 1x15 €
24.WILLEM'S TRAVEL 1x3 €
32.FC RCCF 1x3 €
1x6 €
36.JS MARCHIENNE 1x3 €
1x10 €
39.FC DD SPIRITUEUX 1x3 €
44.CAROLO MCC 3x3 €
50.LE MODERNE
Comparution 2x10 €
Absence comparution 2x15 €
Frais cause 1x17 €
Amende attitudes joueurs 1x25 €
52.VDV BUFFALOS 2x3 €
53.AC B. VILLERS 2 1x3 €
54.CDC OLD BOYS 2x3 €
57.FC NEWVILLE 2x3 €
1x6 €
Comparution 2x10 €
Frais cause 1x20 €
60.AS GERPINNES 4x3 €
63.BOIS DU PRINCE 2x3 €
66.FC WAINAGE 2x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 11 MARS 2014 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)
LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet calendrier).
EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.